

# Point Fourrages



## Prairies : affourager si nécessaire

La situation départementale est contrastée : d'un côté, certains secteurs ont bénéficié de précipitations régulières en ce début d'été et la pousse d'herbe, bien que ralentie se poursuit. L'intégration des parcelles fauchées dans le circuit de pâturage permet à celui-ci de se poursuivre dans de bonnes conditions. À l'inverse, dans d'autres secteurs, on approche les huit semaines sans précipitations significatives. Les parcelles fauchées n'ont pas suffisamment repoussé et les animaux doivent dorénavant être affouragés.

En cas d'affouragement, il est préconisé de restreindre la surface accessible aux animaux pour éviter le surpâturage. Le pâturage ne doit pas descendre en dessous de 5 cm sous peine de mettre en danger la pérennité de la prairie. En effet, une part importante des réserves des plantes se trouve hors de la terre, dans la couronne. Un pâturage trop ras ou un piétinement excessif épuisent les plantes et exposent celles-ci à la chaleur. Un couvert de 5 cm permet de garder la base des plantes à l'ombre. En cas de retour de conditions favorables à la pousse, les prairies rasées seront plus lentes à redémarrer et produiront moins de matière sèche. Le surpâturage peut également entraîner la mort d'une partie des graminées, laissant le champ libre à des espèces plus résistantes mais sans intérêt fourrager.

**PROagri**  
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

## Des conseillers à votre écoute

Contact bureau Nevers

03 86 93 40 60

elevage@nievre.chambagri.fr



## Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

Avec le soutien financier de :

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale d'amélioration agricole et rural CASDAR  
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**  
Liberté  
égalité  
fraternité

## Implantation des dérobées fourragères :

Semer une dérobée, c'est faire un pari avec la météo. Malgré une réussite aléatoire et très dépendante des conditions météorologiques de l'été, il est nécessaire de soigner l'implantation de ces cultures : une préparation du sol est nécessaire (à minima un faux-semis, voire un labour si besoin) afin de limiter la concurrence des adventices. Une fertilisation peut aussi être nécessaire dans certaines situations. Les cultures fourragères semées en dérobées doivent être implantées le plus tôt possible après la moisson afin de bénéficier de la fraîcheur résiduelle du sol.